



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 9 septembre 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguère
Siège #2 - Quentin Kelhetter
Siège #4 - Amélie Guay
Siège #5 - Joanne Costo

Est / sont absents:

Siège #3 - Robert Gendron
Siège #6 - Annie Demers

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistant également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet.

Présence de 7 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-09-298

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 -** Approbation - Séance ordinaire du 12 août 2025
 - 4 -** DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
 - 5 -** ADMINISTRATION
 - 5.1 -** Suivi des dossiers - MRC de Bécancour
 - 5.2 -** Système de chauffage au garage municipal
 - 5.3 -** Projet Bureau multifonctionnel au 1045 Marie-Victorin (Ancien Foyer) - Suivi
 - 5.3.1 -** Démarches pour la demande d'aide financière (PRACIM Volet 1)
 - 5.3.2 -** Offres de services en architecture - Plan et devis (étude préliminaire)
 - 5.4 -** Élections municipales du 2 novembre 2025
 - 5.4.1 -** Budget électoral
 - 5.4.2 -** Parution dans le Courier Sud
 - 5.4.3 -** Soumissions des fournitures



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 5.5** - Colloque de zone ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
- 5.6** - Projet de vente de l'ancienne salle municipale au 960 4e Rue
 - 5.6.1** - Rapport de vétusté
 - 5.6.2** - Autorisation de signature - Acte de vente Lot 6 083.853
- 6** - GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1** - Revenus - Août 2025
 - 6.2** - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
- 7** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1** - Suivi - Projet d'installation d'un nouveau DEA à la salle des loisirs
 - 7.2** - Offre de service - Portes du garage - Premiers Répondants/Caserne
- 8** - TRANSPORT
 - 8.1** - Épandage de Calcium
 - 8.2** - Désherbage des bordures et des trottoirs
- 9** - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1** - Réseaux d'aqueduc et égouts
 - 9.2** - Réseau d'aqueduc de Parisville
 - 9.3** - Offre de services - Remplacement débitmètre
 - 9.4** - Révision et modification de l'entente intermunicipale d'aqueduc avec Parisville
 - 9.5** - Projet d'aqueduc au rang Saint-Joseph - Services d'accompagnement en ingénierie avec la FQM
 - 9.6** - Installations des 2 regards, 2 anti- refoulements, 2 compteurs au rang Saint-Charles Est et Ouest
- 10** - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1** - Rapport de permis émis en août 2025
 - 10.2** - Comité Consultatif d'Urbanisme CCU
 - 10.2.1** - Permis 2025-08-0003 lot 6 084 615 et lot 6 084 614 en attente
 - 10.2.2** - 1255 route Marie-Victorin - Galerie Matricule 1058-61-2246
 - 10.2.3** - 1539 route Marie-Victorin - Galerie matricule 1057-38-4765
 - 10.3** - Échange de terrain - Projet Village Relais
 - 10.4** - Revente du terrain au 18e avenue (Nouveau développement) - Suivi
- 11** - LÉGISLATION
 - 11.1** - Adoption du règlement # 212-2025 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale # 188-2023
 - 11.2** - Adoption du règlement # 213-2025 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012
 - 11.3** - Adoption du règlement d'emprunt # 215-2025 Mise aux normes des installations septiques
- 12** - LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1** - Offre de services - Entretien de la patinoire
 - 12.2** - On bouge à Deschaillons - Édition 3
 - 12.3** - Salle Multifonctionnelle



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 12.3.1** - Plancher de la salle
 - 12.3.2** - Location SSIRMRCB
 - 12.3.3** - Aménagement extérieur - Mobilier Urbain - balançoire
 - 12.3.4** - Aménagement extérieur - Achat des 2 tables pique- nique
 - 12.3.5** - Aménagement extérieur - Aquajeux
 - 12.3.6** - Reddition de compte - Réaménagement extérieur/ FRR
Volet 2
 - 12.3.7** - Décoration de Noël
 - 12.4** - Lettre à la Fabrique - Vices cachés de l'ancienne église et réparation de clôture du cimetière
 - 12.5** - Salle des loisirs - Peinture de la cuisinette
 - 12.6** - Demande d'aide financière - Réparation passerelle et sentier Club de VTT et motoneige Namasak
 - 12.7** - Bibliothèque
- 13** - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)
- 14** - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)
- 15** - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2025-09-299

3.1 - Approbation - Séance ordinaire du 12 août 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 9 septembre 2025 et répond aux questions des membres du conseil :

- Les dates à retenir pour les élections municipales du 2 novembre 2025 :
 1. Période de dépôt de candidature: 19 septembre au 3 octobre 2025 à 16h30 ;
 2. Vote par anticipation (BVA) : 26 octobre 2025 ;
 3. Jour du scrutin: 2 novembre 2025 ;
 4. Possibilité de BVI à la demande (date limite pour faire la demande 21 octobre 2025).



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Recrutement du personnel électoral : (Infos sur notre site web, FB, Ancier) ;
- Consultation publique MADA le 16 septembre à 19h ;
- Soirée des bénévoles et des nouveaux arrivants du 19 septembre 2025 à 18h (Invitations envoyées) ;
- Prochaine séance du conseil : Le jeudi 2 octobre 2025 à 19h (Dernière pour le conseil actuel).

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

2025-09-300

5.2 - Système de chauffage au garage municipal

Reporté à une séance ultérieure.

5.3 - Projet Bureau multifonctionnel au 1045 Marie-Victorin (Ancien Foyer) - Suivi

- Bureau (Loyer: 1 310 \$ x 12 mois = 15 720 \$/année) ;
- Bibliothèque ;
- Garderie, mais seulement un local disponible ;
- Petite salle multifonctionnelle ;
- Bureau/Coworking/Prêt pour les autres organismes (Équijustice, CAB, Parmi Elles etc.) ;
- Espace commun: Cafeteria/(4 saisons), Location imprimante, plastification, etc.... ;
- Accès toilettes extérieurs.

2025-09-301

5.3.1 - Démarches pour la demande d'aide financière (PRACIM Volet 1)

Considérant la résolution # 2024-02-41 ;

Considérant le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) du MAMH ;

Considérant que le projet est l'acquisition du terrain du CIUSSS pour en faire un bureau municipal, garderie et bibliothèque ;

Considérant le départ de M. Saad Rekkal au poste de chargé de projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser M. Oscar Olarte, Agent aux communications/Chargé de projet à faire la demande d'aide financière Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) du MAMH ;

La municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

La municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné ;

La municipalité confirme que, si elle obtient une aide financière pour son projet qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés au projet, y compris tout dépassement de coûts.

5.3.2 - Offres de services en architecture - Plan et devis (étude préliminaire)

Considérant l'offre de service de la firme BGA Architectes qui n'inclut pas l'étude préliminaire ;

Considérant la résolution #2024-09-267 ;

Considérant le délai pour déposer la demande du PRACIM 2025-2028 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de BGA Architectes aux taux horaires :

- Architecte retraité : 160 \$/heure ;
- Architecte intermédiaire : 105 \$/h ;
- Architecte junior : 85 \$/h ;
- Technologue en architecture : 90 \$/h ;
- Dessinateur : 80 \$/h ;
- Technologue junior : 65 \$/h.

Et ce, selon les besoins (Montant budgétaire 12 000 \$ à 14 000 \$ plus les taxes applicables).

5.4 - Élections municipales du 2 novembre 2025

2025-09-302

5.4.1 - Budget électoral

Considérant les élections municipales du 2 novembre 2025 ;

Considérant le budget au montant de 11 027,31 \$ présenté au conseil ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter et d'accepter le budget présenté au montant de 11 027,31 \$ pour les élections municipales du 2 novembre 2025.

2025-09-303

5.4.2 - Parution dans le Courier Sud

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-304

5.4.3 - Soumissions des fournitures

Considérant l'offre de services de la firme Solutions Municipales Ducharme pour la papeterie des élections :

Description	Prix
1596, route Marie-Victorin, Deschaillons-sur-Saint-Laurent (Québec) G0S 1G0 Téléphone : 819 292-2085 Télécopieur : 819 292-3194	



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Bulletin de votre avec photo	747,40 \$
Carte d'avis d'inscription	681,00 \$
Fourniture électorale	438,20 \$
Total	1 866,60 \$

*plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de Solution Municipales Ducharme au montant de 1 866,60 \$ plus les taxes applicables pour la papeterie d'élections.

2025-09-305 5.5 - Colloque de zone ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)

Considérant le colloque de Zone de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) qui aura lieu le 16 octobre 2025 au Centre multifonctionnel de Saint-Elphège ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à participer au colloque de Zone le 16 octobre 2025 au Centre multifonctionnel de Saint-Elphège. Les frais d'inscription sont au montant de 143,72 \$ par membre. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.6 - Projet de vente de l'ancienne salle municipale au 960 4e Rue

2025-09-306 5.6.1 - Rapport de vétusté

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-307 5.6.2 - Autorisation de signature - Acte de vente Lot 6 083.853

Considérant la résolution #2025-06-195 et l'appel de proposition de la municipalité ;

Considérant la résolution #2025-08-266 acceptant l'appel de proposition de la firme Gestion Jean-Claude Dubuc au montant de 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser M. Christian Baril, Maire et Mme Hanta Rasami, directrice générale, à signer l'acte de vente de l'ancienne salle municipale au 960 4e rue (Lot #6 083 853).

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - Août 2025

Le montant total des revenus facturés du mois précédent est de 21 787,34 \$.

Le montant total des revenus encaissés en date du 31 août 2025 est de 259 922,64 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-09-308

6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	23 006,40 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	77 416,92 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	209 976,87 \$
Total des dépenses :	<u>310 400,19 \$</u>

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 - Suivi - Projet d'installation d'un nouveau DEA à la salle des loisirs

Toujours en cours /L'emplacement suggérer est la salle des retraités

2025-09-309

7.2 - Offre de service - Portes du garage - Premiers Répondants/Caserne

Considérant que la porte du garage des premiers répondants est défectueuse et le besoin de changer le système de levage ;

Considérant l'offre de services de la firme Porte RD Rousseau au montant de 2 530,31 \$ plus les taxes applicables ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Porte RD Rousseau au montant de 2 530,31 \$ plus les taxes applicables.

8 - TRANSPORT

2025-09-310

8.1 - Épandage de Calcium

Considérant la résolution #2025-03-079 ;

Considérant la surutilisation du rang Saint-Joseph suite au détour dû aux travaux au pont Ruisseau Charland du ministère des Transports et mobilité durable (MTMD) ;

Considérant le besoin d'une 2e livraison de 21 8000 litres de calcium ;

Considérant la facture en date du 21 août 2025 au montant total de 10 374,22 \$, taxes incluses ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le paiement de la facture du 21 août 2025 au montant de 10 374,22 \$, taxes incluses.

2025-09-311

8.2 - Désherbage des bordures et des trottoirs



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant l'offre de services de la firme Les entreprises Édouard Paquette » au montant de 2 995\$ plus les taxes applicables :

- Désherbage pour environ 8 km de bordures et de trottoirs ;
- Et ramassage du matériel (herbes et sable).

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme « Les entreprises Édouard Paquette » au montant de 2 995 \$ plus les taxes applicables.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2025 est de 510,19 m³ (112 243 gallons impériaux).

9.2 - Réseau d'aqueduc de Parisville

La consommation mensuelle du réseau d'aqueduc desservi par Parisville est :

Mois	M ³	Gallons impériaux	Mois	M ³	Gallons impériaux
Janvier	118.60	26 088.35	Juillet	196.47	43 217.35
Février	100.08	22 014.52	Août	250.54	55 111.10
Mars	123.24	27 109.01	Septembre		
Avril	123.85	27 243.19	Octobre		
Mai	129.42	28 468.42	Novembre		
Juin	145.74	32 058.32	Décembre		

2025-09-312

9.3 - Offre de services - Remplacement débitmètre

Considérant l'offre de services reçus de la firme Turcotte 1989 Inc. au montant de 7 950 \$ plus les taxes applicables ;

Considérant le besoin de remplacer le débitmètre défectueux à l'entrée des réservoirs à la station d'eau potable ;

Considérant que l'offre de service comprend l'achat, les modifications à faire sur les conduites existante et l'installation du nouveau débitmètre ainsi que sa mise en marche.

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Turcotte 1989 Inc. au montant de 7 950 \$ plus les taxes applicables.

2025-09-313

9.4 - Révision et modification de l'entente intermunicipale d'aqueduc avec Parisville

Considérant la résolution #2025-07-240 ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant la recommandation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relative à la révision et à la modification de l'entente intermunicipale ;

Considérant la demande de Parisville pour tenir une rencontre avant le 2 octobre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter ou de demander un avis juridique sur la révision de l'entente intermunicipale ;

D'accepter la demande de rencontre de la municipalité de Parisville.

2025-09-314

9.5 - Projet d'aqueduc au rang Saint-Joseph - Services d'accompagnement en ingénierie avec la FQM

Considérant que la FQM a mis en place un service de l'Ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service ;

Considérant que la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM ;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM ;

Taux horaires :

- Ingénieur Patron: 137,81 \$;
- Ingénieur senior, architecte: 122,62 \$;
- Technicien: 86,10 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM ;

Que le maire monsieur Christian Baril et la directrice générale madame Hanta Rasami soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

Que le maire, M. Christian Baril et la directrice générale, Mme Hanta Rasami soient autorisés à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

2025-09-315

9.6 - Installations des 2 regards, 2 anti- refoulements, 2 compteurs au rang Saint-Charles Est et Ouest



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant l'entente intermunicipale d'aqueduc avec la municipalité de Parisville ;

Considérant la résolution #2025-02-048 ;

Considérant la résolution #2024-01-18 ;

Considérant que les propriétaires concernés par les servitudes sont avisés et rencontrés par les inspecteurs en Travaux publics ;

Considérant que les travaux d'installations ont été reportés en raison des travaux d'aqueduc de Parisville sur la route 265 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser les travaux d'installations des 2 regards, 2 anti- refoulements, 2 compteurs au rang Saint-Charles Est et Ouest par la firme d'excavation Sainte-Croix.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en août 2025

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'août 2025 indique que 8 permis ont été délivrés pour un montant de 1 668 100 \$.

10.2 - Comité Consultatif d'Urbanisme CCU

2025-09-316

10.2.1 - Permis 2025-08-0003 lot 6 084 615 et lot 6 084 614 en attente

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-317

10.2.2 - 1255 route Marie-Victorin - Galerie Matricule 1058-61-2246

Considérant que le comité a pris connaissance de la demande de permis déposée le 2 juillet 2025 ;

Considérant que le comité a également pris connaissance des documents et précisions relatives à l'agrandissement du balcon, ainsi que les esquisses du projet, afin de déterminer si le projet s'intègre au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone M-03 et est assujetti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023 ;

Considérant qu'il appert que le projet déposé s'intégrera donc, par sa volumétrie et son implantation au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux ;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012; le projet est conforme aux dispositions de l'article #194 du règlement de zonage #96-2012, lequel prévoit que



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

toute construction en saillie doit être située à au moins 2 m de toute limite de propriété;

Considérant qu'une mesure de 2,35 m a été faite suite à la rencontre par le service d'inspection et a été confirmée à la municipalité après la rencontre du CCU;

Considérant l'avis favorable du CCU;

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'émettre un avis favorable, et ce, pour les motifs invoqués dans le présent préambule et conditionnel à la disposition normative de 2 mètres.

2025-09-318

10.2.3 - 1539 route Marie-Victorin - Galerie matricule 1057-38-4765

Considérant que le comité a pris connaissance de la demande de permis déposée le 29 juillet 2025 ;

Considérant que le comité a également pris connaissance des documents, précisions et esquisses relatives au projet, afin de déterminer si le projet s'intègre au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone M-02 et est assujetti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023 ;

Considérant qu'il appert que le projet déposé s'intégrera donc, par sa volumétrie et son implantation au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux ;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012; le projet est conforme aux dispositions de l'article #194 du règlement de zonage #96-2012, lequel prévoit que toute construction en saillie doit être située à au moins 2 m de toute limite de propriété ;

Considérant qu'il y a donc lieu de donner favorablement suite à la présente demande et ce, telle que déposée par le requérant ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'émettre un avis favorable relativement à la présente demande, et ce, pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2025-09-319

10.3 - Échange de terrain - Projet Village Relais

Considérant que la firme Tecni-Métric a relevé qu'une partie du lot 6 680 300 appartient à la municipalité ;

Considérant le désir des 2 parties de régulariser la situation ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'un échange de terrain de la partie proche de la passerelle permet à la municipalité de bien aménager la vue de la passerelle et de bien faire l'entretien du site dans le cadre du projet de Village Relais ;

Considérant que le camping s'engage à entretenir la station de vidange des VR sur la 132 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, M. Christian Baril, et la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer tous les documents relatifs à l'échange de terrain.

10.4 - Revente du terrain au 18e avenue (Nouveau développement) - Suivi

La directrice générale, Mme Hanta Rasami, informe le conseil qu'il est possible de revendre un terrain dans le nouveau développement. Le nouvel acquéreur devra respecter le délai de construction de 24 mois. Une copie de l'acte de vente est déposée au conseil.

11 - LÉGISLATION

2025-09-320

11.1 - Adoption du règlement # 212-2025 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale # 188-2023

Considérant que le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 6 juin 2023 ;

Considérant que, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement ;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'y assujettir les conteneurs et d'ajouter des critères d'évaluation pour les logements intergénérationnels détachés ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 3 juin 2025 par Mme Annie Demers ;

Considérant que le premier projet de règlement modifiant le règlement sur les PIIA #188-2012 a été adopté le 3 juin 2025 ;

Considérant que le projet de règlement a été présenté à la consultation publique du 25 juin 2025 à 19h ;

Considérant que le second projet de règlement modifiant le règlement sur les PIIA #188-2012 a été adopté le 12 août 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le règlement #212-2025 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale #188-2023.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

2025-09-321

11.2 - Adoption du règlement # 213-2025 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012

Considérant que le règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 28 juin 2012 ;

Considérant que, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement ;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement sur les usages conditionnels afin de permettre les logements intergénérationnels dans un bâtiment détaché de l'habitation unifamiliale isolée ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 3 juin 2025 par M. Robert Gendron ;

Considérant que le premier projet de règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels #103-2012 a été adopté le 3 juin 2025 ;

Considérant que le projet de règlement a été présenté à la consultation publique du 25 juin 2025 à 19h ;

Considérant que le second projet de règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels #103-2012 a été adopté le 12 août 2025 ;

Considérant que le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire en vertu de l'article 123.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le règlement #213-2025 modifiant le règlement sur les usages conditionnels #103-2012.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

2025-09-322

11.3 - Adoption du règlement d'emprunt # 215-2025 Mise aux normes des installations septiques

Considérant que sur le territoire de la Municipalité, plusieurs immeubles en milieu rural ont des installations septiques non conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) ;

Considérant que la Municipalité est en droit d'exiger de certains propriétaires la mise aux normes de leur immeuble en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22), dont la responsabilité de l'application est imposée à la Municipalité ;

Considérant que toute municipalité locale peut, par règlement, adopter un programme de réhabilitation de l'environnement et accorder une aide financière



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

pour des travaux de mise aux normes et ce, tel que stipulé à l'article 92 de la Loi sur les compétences municipales ;

Considérant que le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le douzième jour du mois d'août 2025 le projet de règlement numéro #215-2025 ;

Considérant qu'un avis de motion du présent projet de règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le douzième jour du mois d'août 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le présent règlement portant le numéro #215-2025 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

12 - LOISIRS ET CULTURE

2025-09-323

12.1 - Offre de services - Entretien de la patinoire

Considérant l'offre de services de M. Jean-Paul Demers pour l'entretien de la patinoire et du chalet des sports au montant de 340 \$/semaine pour la saison hivernale 2025-2026 ;

Considérant que cette offre inclut la fourniture du tracteur pour le déneigement de l'entrée et de la patinoire lors de tempêtes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de M. Jean-Paul Demers pour l'entretien de la patinoire et du chalet des sports au montant de 340 \$/semaine pour la saison hivernale 2025-2026.

12.2 - On bouge à Deschaillons - Édition 3

- Le 4 octobre 2025
- Inauguration reportée en raison des élections
- Marche 2,5 km/5 km : La journée
- Danse Country : Le soir

12.3 - Salle Multifonctionnelle

2025-09-324

12.3.1 - Plancher de la salle

Considérant la résolution # 2025-08-294 ;

Considérant les offres de services reçues pour le revêtement du plancher :

Firme	Type de revêtement	Prix
Stonhard	Enduit d'époxy	17 750 \$
Stonhard	Avec flocon de vinyle	23 400 \$
Stonhard	Agrégat de quartz	27 900 \$



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Époxy JJ A/S Raph Lacroix	Enduit d'époxy quartz	16 000 \$
* plus les taxes applicables		

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Époxy JJ au montant de 16 000 \$, plus les taxes applicables.

2025-09-325 12.3.2 - Location SSIRMRCB

Considérant la demande de location gratuite de la salle multifonctionnelle du service d'incendies de la MRC de Bécancour SSIRMRCB ;

Considérant que c'est pour une consultation publique, mercredi 10 septembre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la demande de location gratuite de la salle multifonctionnelle du service d'incendies de la MRC de Bécancour SSIRMRCB pour la soirée du 10 septembre 2025.

2025-09-326 12.3.3 - Aménagement extérieur - Mobilier Urbain - balançoire

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-327 12.3.4 - Aménagement extérieur - Achat des 2 tables pique-nique

Considérant l'offre de service de la firme Patio Drummond pour 2 tables pique-nique ronda charbon-agrégats au montant de 3 697,00 plus les taxes applicables ;

Considérant les frais de transport de 850 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de servie de la firme Patio Drummond pour l'achat de 2 tables pique-nique ronda au montant total de 4 547,70 \$ plus les taxes applicables.

2025-09-328 12.3.5 - Aménagement extérieur - Aquajeux

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-329 12.3.6 - Reddition de compte - Réaménagement extérieur/ FRR Volet 2

Considérant qu'une aide financière au Fonds Régions et Ruralité (FRR) MRC Bécancour – Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC est disponible auprès de la MRC de Bécancour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à procéder à la reddition des comptes, de fournir et de signer tous les documents requis.

2025-09-330

12.3.7 - Décoration de Noël

Reporté à une séance ultérieure.

2025-09-331

12.4 - Lettre à la Fabrique - Vices cachés de l'ancienne église et réparation de clôture du cimetière

Considérant la résolution #2025-03-093 ;

Considérant la demande faite à la Fabrique ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander une rencontre avec la fabrique et l'évêché pour faire une mise au point sur la réparation de la clôture du cimetière et les coûts des travaux et imprévus causés par un déficit d'entretien de l'église.

2025-09-332

12.5 - Salle des loisirs - Peinture de la cuisinette

Considérant la récupération des armoires de la cuisinette de l'ancienne salle municipale pour le local du chalet des sports ;

Considérant l'avancement des travaux dans la cuisinette du chalet des sports ;

Considérant le besoin de peinture pour finaliser les travaux, soit un gallon de chaque couleur (blanc, gris pâle, gris foncé et noir) ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhett
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'achat de peinture pour la cuisinette du chalet des sports.

2025-09-333

12.6 - Demande d'aide financière - Réparation passerelle et sentier Club de VTT et motoneige Namasak

Le dossier est reporté à une séance ultérieure, au moment de l'étude du budget 2026, pour évaluer l'utilisation et les dégâts occasionnés par le passage des vélos.

12.7 - Bibliothèque

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Toilette terrain salle multifonctionnelle ;
- Poubelles terrain salle multifonctionnelle ;
- Toilettes stationnement mettre au niveau.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Appel de proposition ;
- Aqueduc rang Saint-Joseph ;
- Entente intermunicipale avec Parisville ;
- Plancher glissant salle multifonctionnelle/dangereux.

2025-09-334

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 20h36

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire